



25 janvier 2022

CLUB DES USAGERS

Réseau de Chauffage Urbain





Une nouvelle année,
de nouvelles perspectives...

Que 2022 rime avec innovation, transition
et succès !

Nous vous remercions de votre confiance et nous
restons plus que jamais à vos côtés.

Meilleurs vœux





ORDRE DU JOUR



1

Retour sur la saison 20-21

2

Evolution actionnariat

3

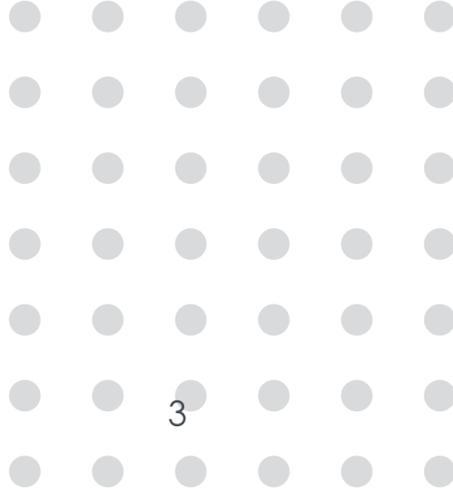
Temps forts 2022

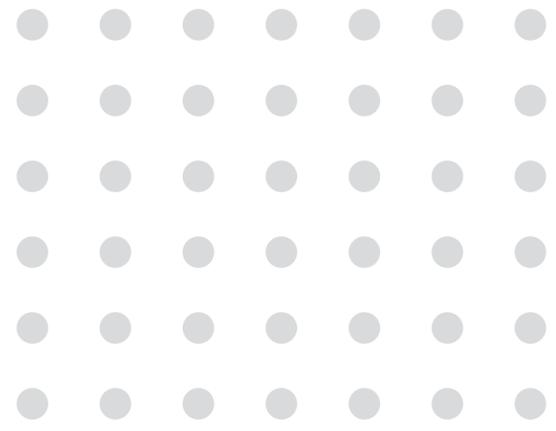
4

Zoom tarification

5

A votre écoute





Résultats 20-21



Temps forts saison 2020-2021



60 ans du Chauffage Urbain



Mise en exploitation de Biomax



Mise en service du stockage thermique



Equipement du réseau en compteurs communicants

Chiffres clés 20/21



100 000

équivalents-logements chauffés



734,3 GWh livrés

(+ 15 % par rapport à 19/20)



118 000

tonnes de CO₂ évitées / an
par rapport au gaz



140,9 tonnes de bois

(vs 89,1 t en 19/0 et 100,9 en 18/19)



77,3 % d'ENR&R

(vs 79,3 % en 19/20 et 72,2 % en 18/19)



58 g de CO₂ émis/kWh

(vs 71 CO₂/kWh en 19/20 et 92g en 18/19)



178 400

tonnes de déchets incinérées
et revalorisées en chaleur



2 293 DJU (Degré jour unifiés)

(vs 1926 DJU en 19/20 et 2 219 DJU en 18/19)



1121 abonnés

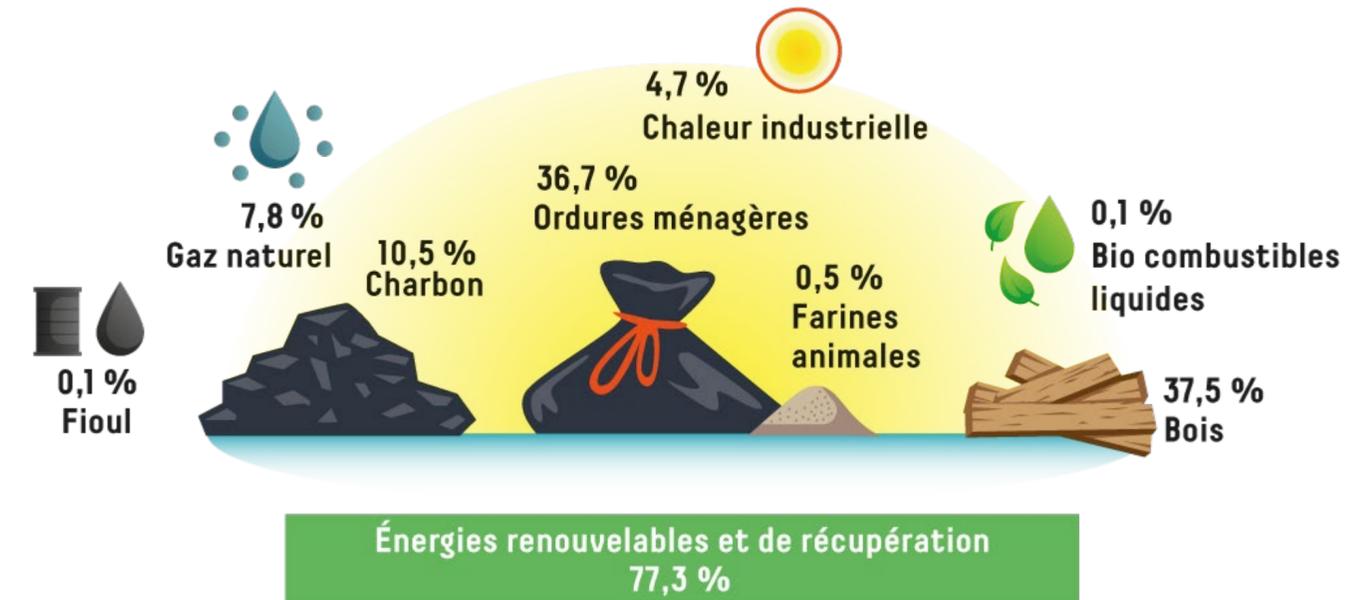
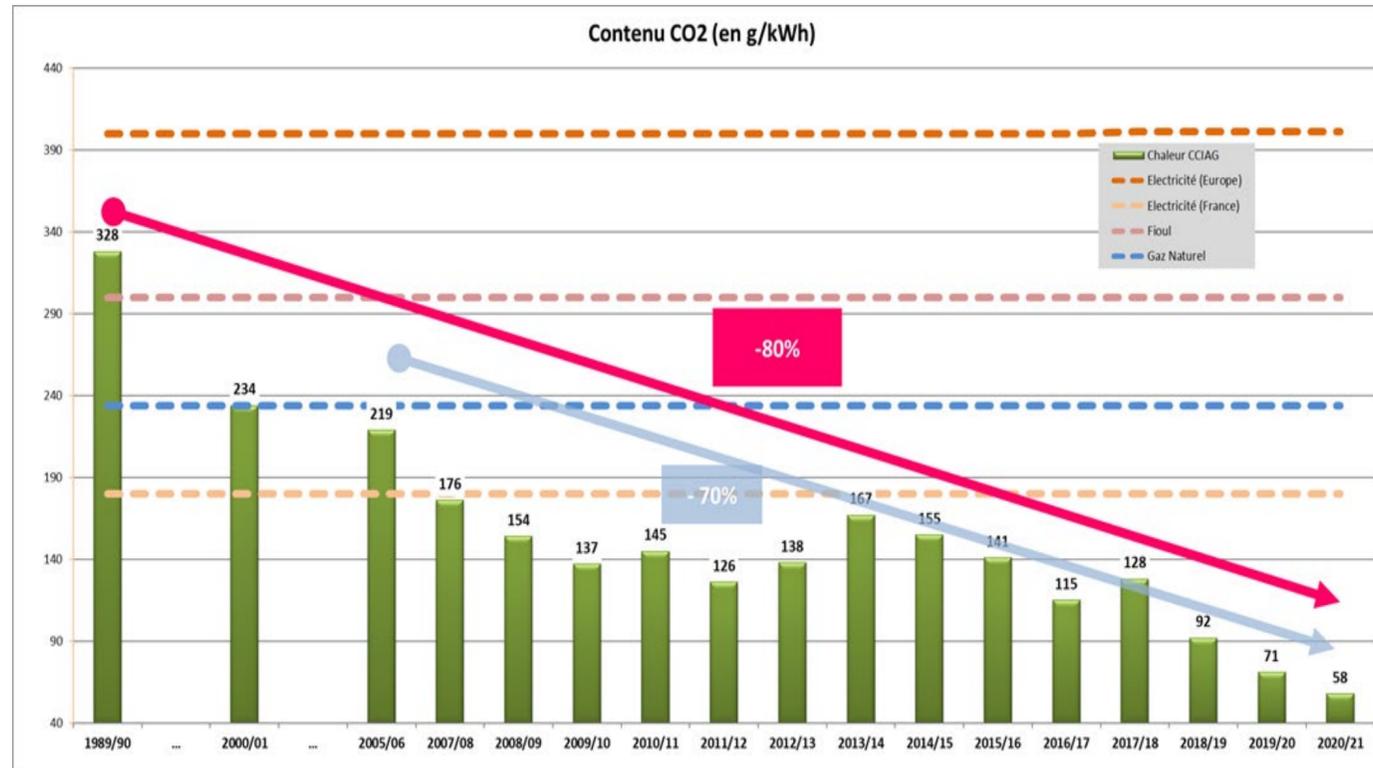
(vs 1171 en 2018/2019)
dont 97% satisfaits



4 certifications

Qualité, environnement, management et énergie

Bilan environnemental



Indicateurs	2019-2020	2020-2021
Mix énergétique	79,3 % EnR	77,3 % EnR
Ordures ménagères	42,4 %	36,7 %
Biomasse	27,2 %	38,0 %
Farines	2,2 %	1,1 %
Contenu CO ₂ du réseau	0.071 kg CO ₂ / MWh	0.058 kg CO ₂ / MWh

Résultats enquête satisfaction 2021

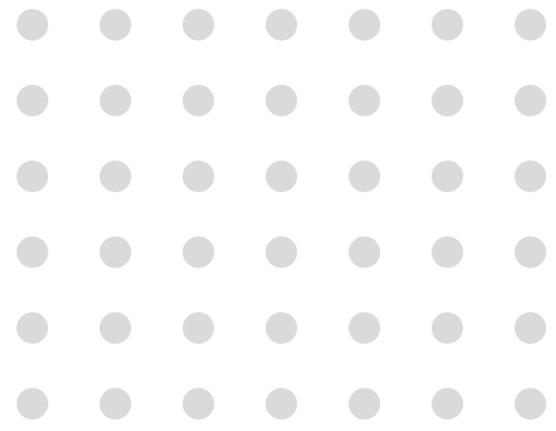
97 % des clients satisfaits du chauffage des logements, niveau identique à 2020

6,7/10 pour la note attribuée au prix

7,9/10 pour la note attribuée à la qualité de service

7,6/10 recommandent le Chauffage Urbain (contre 7,9 en 2020)





Evolution de l'actionnariat CCIAG



Changement d'actionnaires

Transfert des actions CCIAG

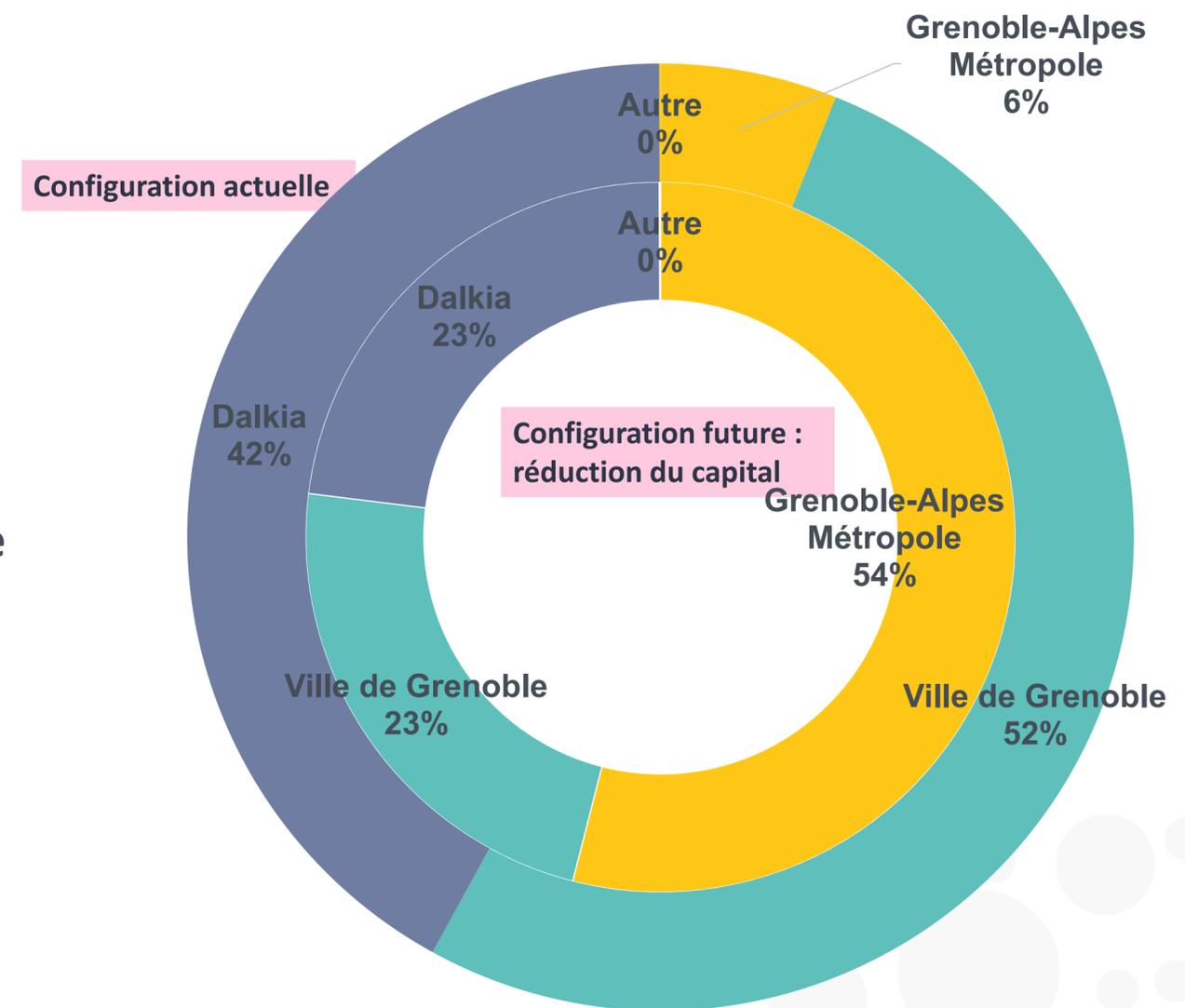
Loi MAPTAM > transfert de la compétence énergie à la métropole

- Cession de 2/3 des actions de la Ville de Grenoble à Grenoble-Alpes Métropole et réduction de la participation de Dalkia
- Réduction du capital pour permettre d'atteindre cet objectif

Refonte des statuts de l'entreprise dans le cadre de la réorganisation de l'actionnariat

- Evolution du périmètre de l'activité
- Prolongation de la durée de vie de la société
- Evolution du nombre de sièges au CA

RÉPARTITION DU CAPITAL

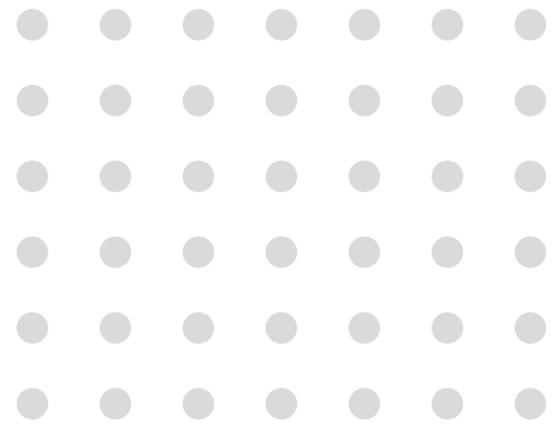


Evaluation de la valeur de l'entreprise

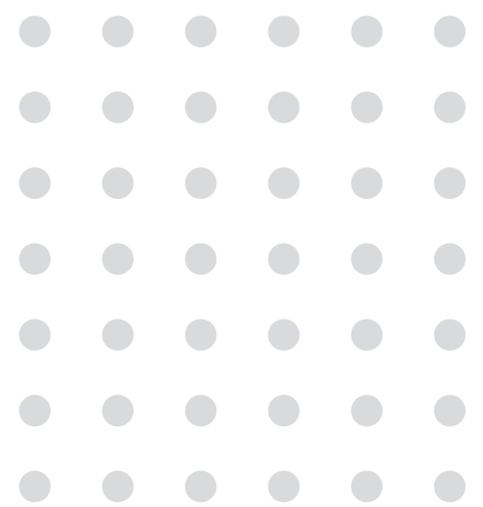
- **Pourquoi mener cette opération de réduction de capital ?** Afin de réduire la participation de Dalkia dans le capital, pour que Dalkia reste à même hauteur de participation que la ville de Grenoble
- **Comment évaluer la valeur de l'entreprise ?** 3 méthodes pour conduire opération de réduction du capital

Méthodes	Valorisation de la société	Valeur de l'action en €
L'Actif Net Comptable Corrigé	36,619 M€ en juin 2021	2 930 € en juin 2021
	38,619 M€ en juin 2022	3 137 € en juin 2022
Les multiples de l'EBE	38,350 M€	3 068 €
Les flux de trésorerie libres (DCF)	36,129 M€	2 890 €

- **Valeur de l'entreprise à laquelle cette évaluation aboutie :** valeurs de l'action comprise dans l'intervalle 2 890 € - 3 137 €



Perspectives 2022



innovation

Essais biocombustibles

4 sites majeurs de production :



ATHANOR

Déchets ménagers
Fioul - gaz



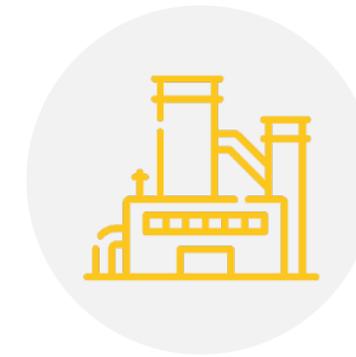
BIOMAX

100% bois



POTERNE

Bois
Gaz
Charbon
Farines



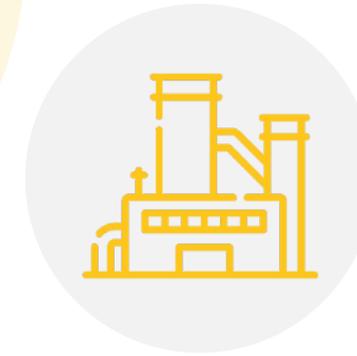
VILLENEUVE

Bois
Fioul
Charbon

Objectif : augmenter le taux d'ENR et réduire les énergies fossiles

innovation

Essais biocombustibles



VILLENEUVE



BFVP

- Générateur G4 alimenté par plaquettes forestières et charbon > Objectif : sortie du charbon
- 1ers essais pilotes menés dans le cadre de notre programme de R&D avec le CEA
- BFVP : bois recyclé, trié et retraité par broyage et criblage afin d'abattre au maximum les polluants.
- Atouts de cette ressource : présente localement, sur notre territoire, est encore peu valorisée et est - chère que le bois
- Essais par tranche de 5000 t : lancement à l'automne
- Essais encadrés par COFRAC et DREAL

Granulés

- Essais du 15 au 19 novembre 2021, également encadrés par la COFRAC
- Charbon totalement substitué par des granulés de types « torréfiés » car davantage stables à l'humidité
- Résultats démontrent qu' à termes possible de substituer au charbon, moyennant la reprise de l'ensemble des réglages d'air de combustion et la limitation des poussières

En complément de ces essais : travaux d'optimisation effectués sur l'installation pour favoriser le succès des opérations en cours > amélioration du traitement des fumées pour réduire encore les dioxines de furanes et dépoussiérage des lignes de bois.

innovation

Essais biocombustibles



POTERNE

Bois B

- Initialement, projet de suppression du charbon du site de Poterne en remplaçant le charbon par des **pellets**, mais problème de structuration et de prix de la filière
- **Etude de faisabilité en cours sur le Bois B** pour substituer le charbon de la centrale de la Poterne par du bois déchet
- **Qu'est ce que le bois déchet dit bois B ?** Cela correspond à des déchets de bois faiblement traités, peints ou vernis
- Les atouts de ce combustible :
 - Prix combustible très attractif
 - Ressource locale
 - Partenariats locaux (Savoie Pan, Lely...)
- L'utilisation de bois déchet va entraîner le classement de la centrale de la Poterne sous une nouvelle rubrique ICPE (Incinération et co-incinération de déchets non-dangereux ou Production de chaleur à partir de CSR3)

Grenoble Capitale Verte 2022

Le réseau de **Chaleur de Grenoble-Alpes Métropole** fait figure d'exemple avec près de **80% d'EnR&R** dans son **mix énergétique**.

Reportage BFMTV le 14 janvier dernier sur Biomax dans le cadre de **Grenoble Capitale Verte 2022**.

Le sujet : Comment **Chauffage Urbain** permet de contribuer à la **transition énergétique** du territoire grâce au bois ?



Lancement de la 2nd édition du concours pédagogique

- Jeu gratuit sans obligation d'achat
- Nom : « Ensemble, dessinons les énergies de demain ! »
- Thème 2022 : « Imagine ta maison dans une ville verte »
- Participation **individuelle** ou avec son école



POURQUOI ?

- Réfléchir de façon ludique aux énergies vertes, renouvelables, de récupération
- Associer les enfants du territoire métropolitain aux enjeux environnementaux
- Valoriser les modes de chauffage écologiques auprès des usagers et habitants de Grenoble-Alpes Métropole
- S'engager auprès de la ville pour Grenoble Capitale Verte 2022



POUR QUI ?

- Enfants de 6 à 12 ans



Participez au jury du concours pédagogique

Le mardi 12 avril de 13h15 à 14h30 en distanciel, via Teams

Participez à l'élection des trois lauréats !



Récompense

Label « Ecoréseau de Chaleur » 2021



Pour la 9^{ème} année consécutive, le Chauffage Urbain de Grenoble Alpes Métropole, s'est vu décerner le label « Ecoréseau de Chaleur 2021 ».

Une distinction de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) et de l'association AMORCE, qui récompense les collectivités dont les réseaux de chaleur sont les plus exemplaires selon des critères environnementaux, économiques et sociaux.



Le label « Chauffage Urbain »

Le réseau de Chauffage Urbain de Grenoble-Alpes Métropole vient de créer son premier label « Chauffage Urbain ».

Ce label propose d'identifier les bâtiments utilisant le réseau de Chauffage Urbain.



VALORISER

vos usages
votre alimentation
énergétique



INFORMER

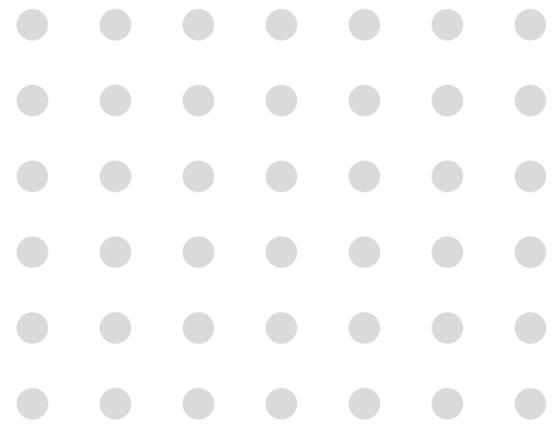
vos usagers de leur
contribution à une démarche
« plus verte »



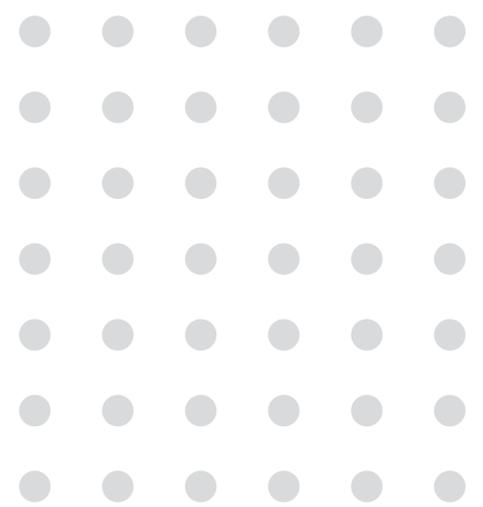
REVENDIQUER

un fort positionnement
écologique

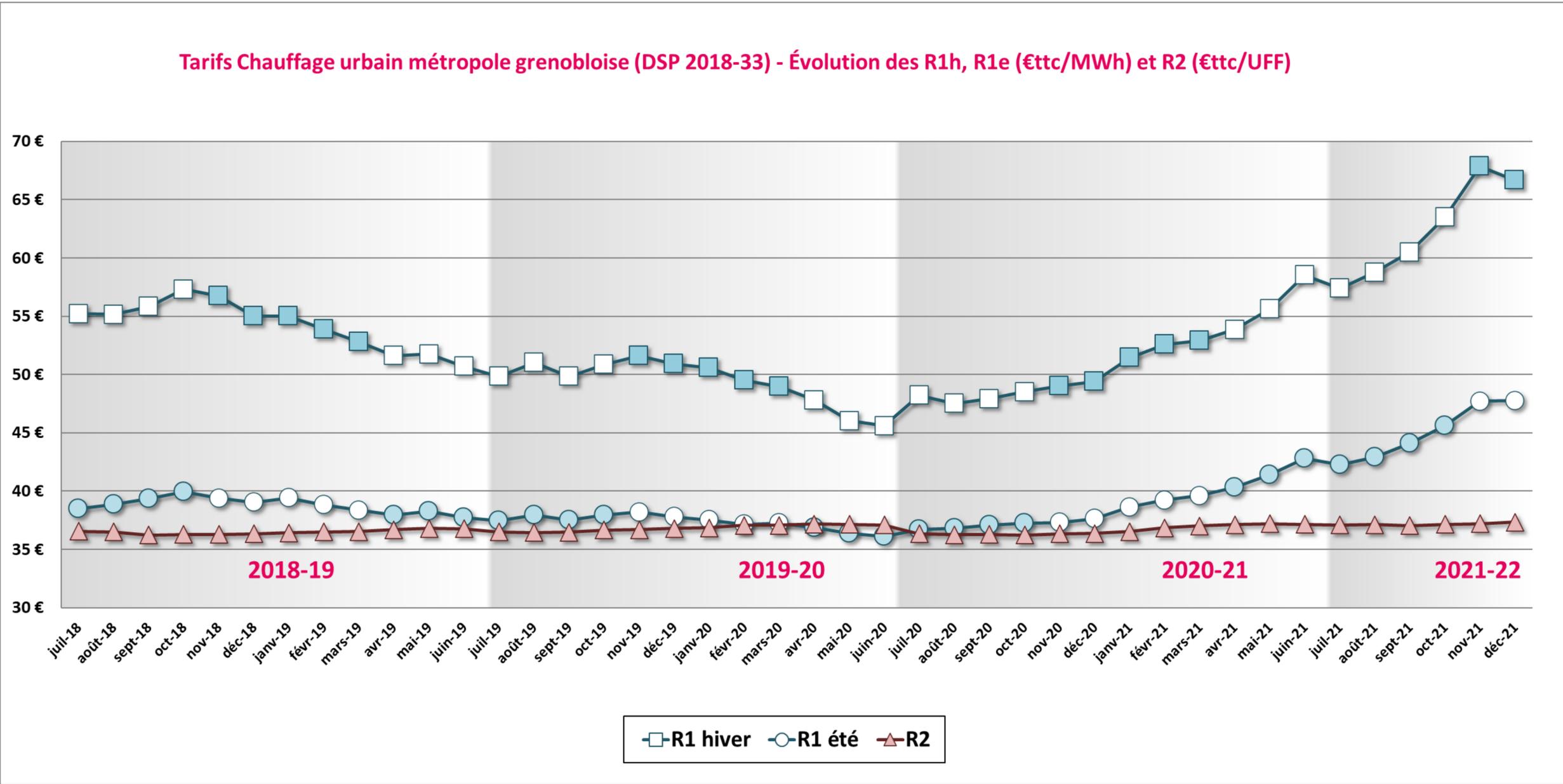




Tarification et évolution du prix du Chauffage Urbain

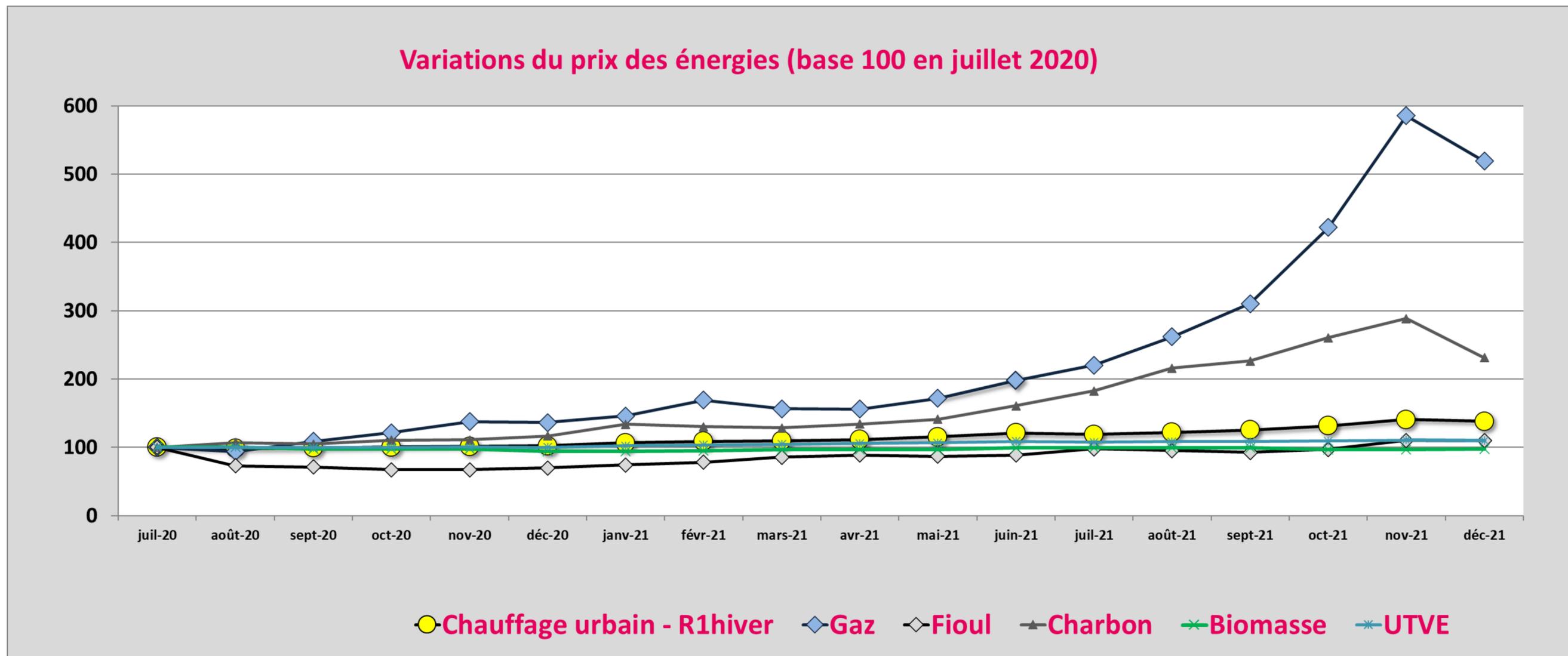


Variation du tarif CU depuis juillet 2018

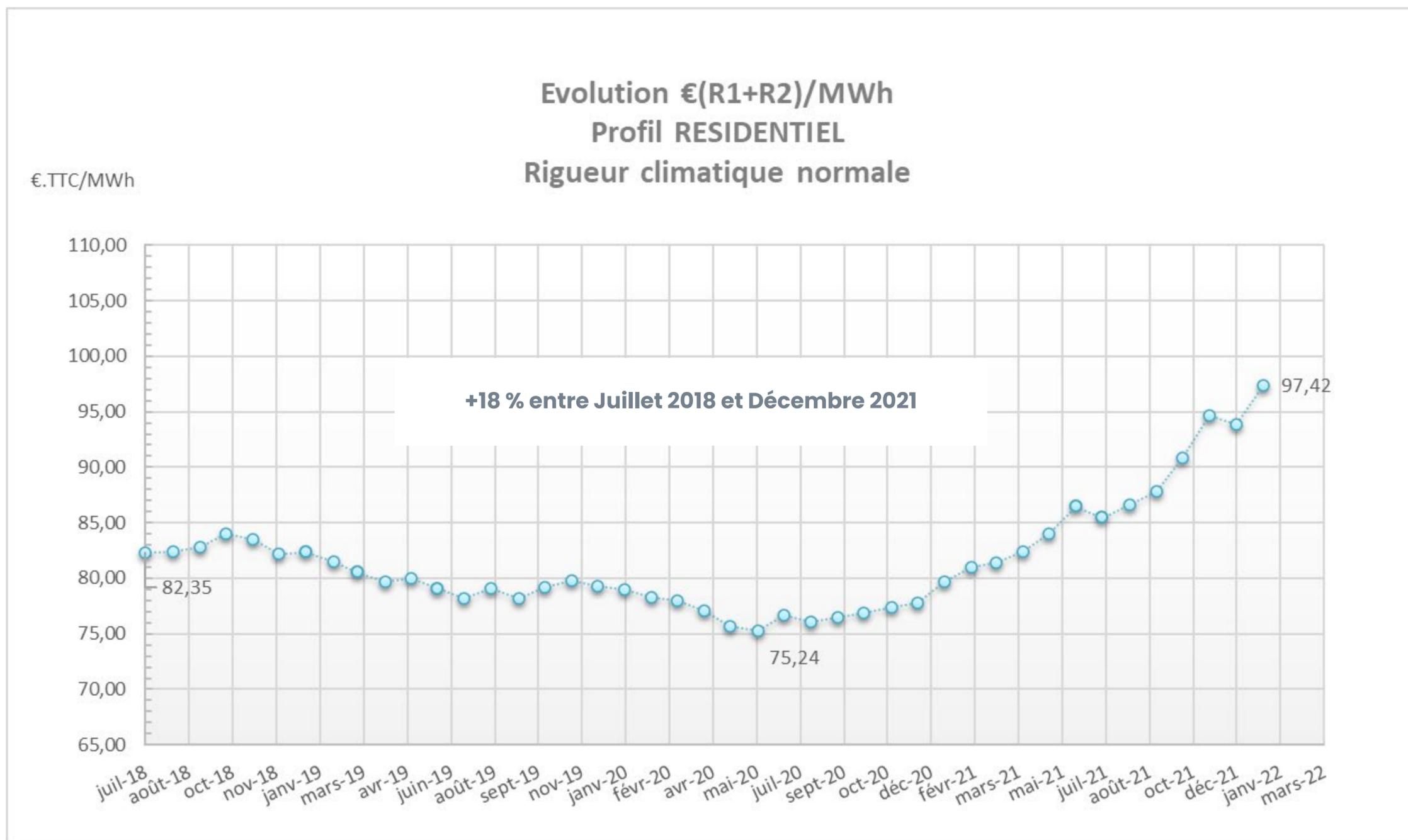


Variation du prix des énergies depuis juillet 2020

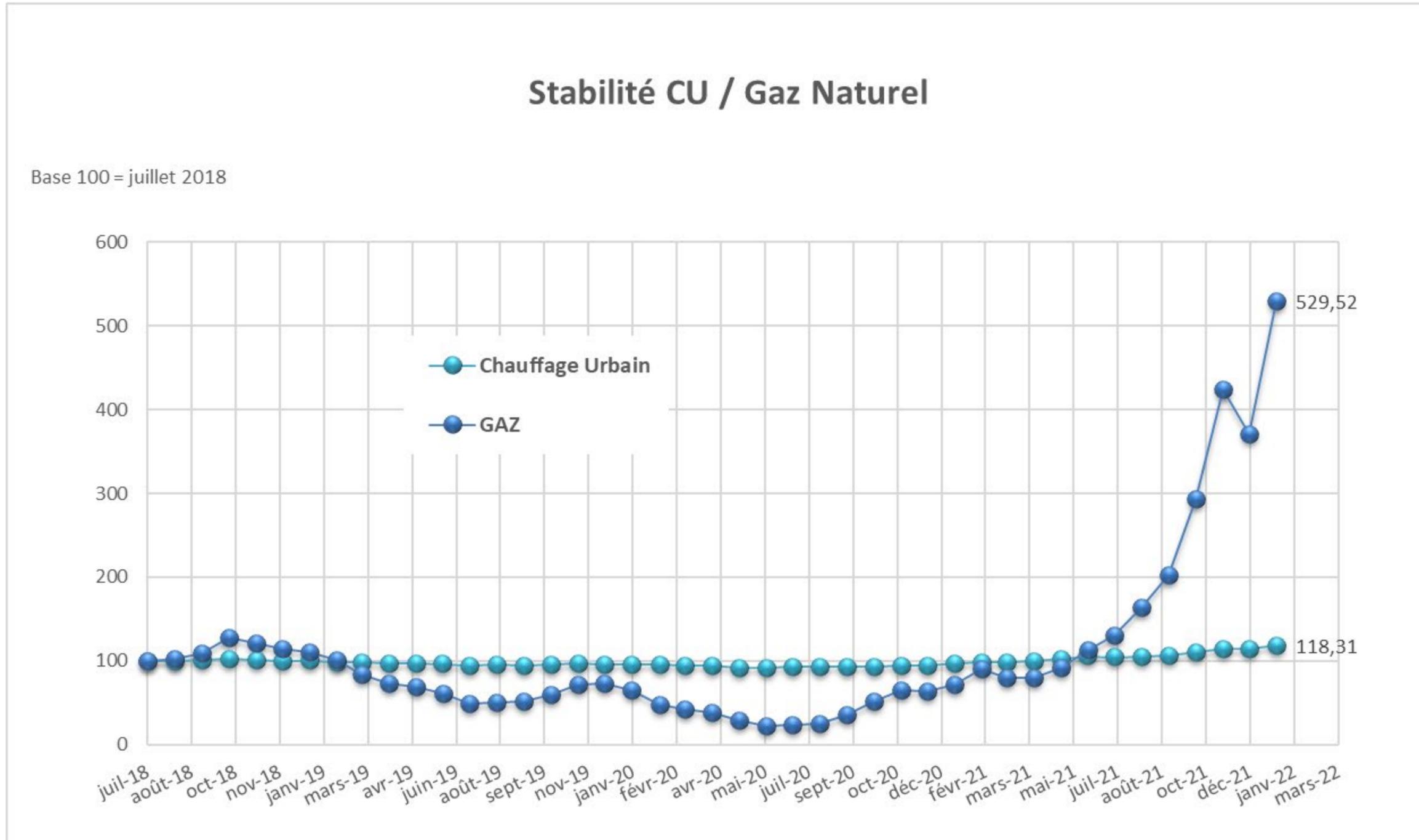
- Energies fossiles: + 500/600% (x5/6) pour le gaz, + 250% pour le charbon, + 10% Fioul
- Stabilité OM (+10%) et Biomasse (+/- 0%), qui représente 70% du mix énergétique
- + 40% pour le Chauffage Urbain (Prix MWh hiver) = effet du mix-énergétique



Variation du prix CU depuis juillet 2018

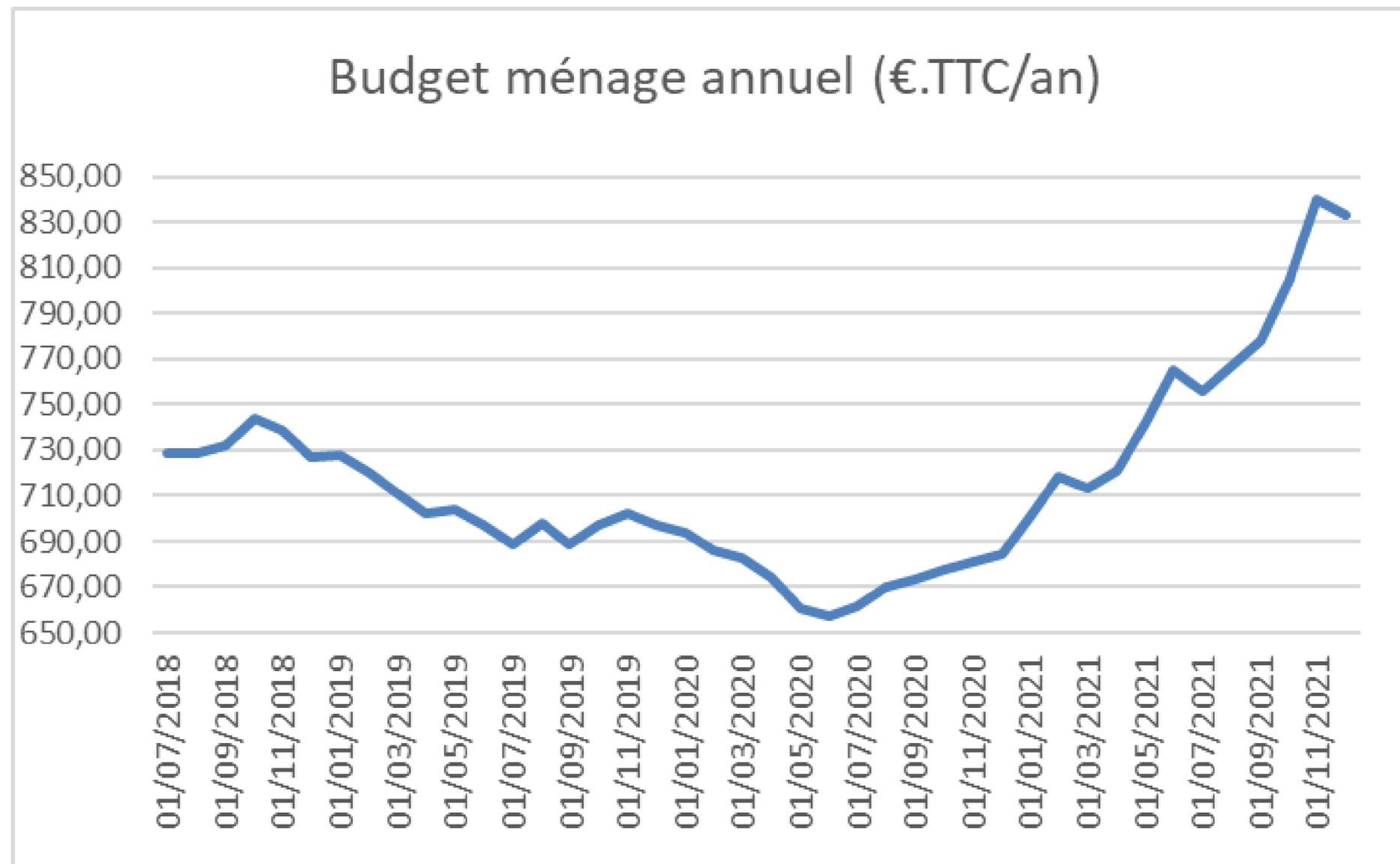


Variation des prix CU depuis juillet 2018



Evolution des prix

Budget ménage



Année	Budget ménage
2018-2019	721,78 €
2019-2020	685,47 €
2020-2021	700,83 €

**Avez-vous
des questions ?**



**Merci pour
votre attention**

